

# NOTE D'INFORMATION PAIEMENT EN REGIE

**Factures pour les périodes du 01/06/2021 au 30/06/2021  
et du 01/07/2021 au 31/07/2021**

En raison de la fermeture de la MELC du 19 juillet au 8 aout 2021 et des vacances estivales, nous vous laissons la possibilité de régler vos factures de juin et juillet jusqu'au **30 septembre 2021.**

Une fois ce délai passé, vos factures impayées seront envoyées au Trésor Public pour recouvrement.

Si vous avez actuellement un prélèvement automatique, les dates de prélèvement resteront inchangées.

---

Pour tout complément d'information : [regie@ville-courdimanche.fr](mailto:regie@ville-courdimanche.fr) ou par téléphone au 01.30.27.30.93.  
(Tous les mercredis de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)